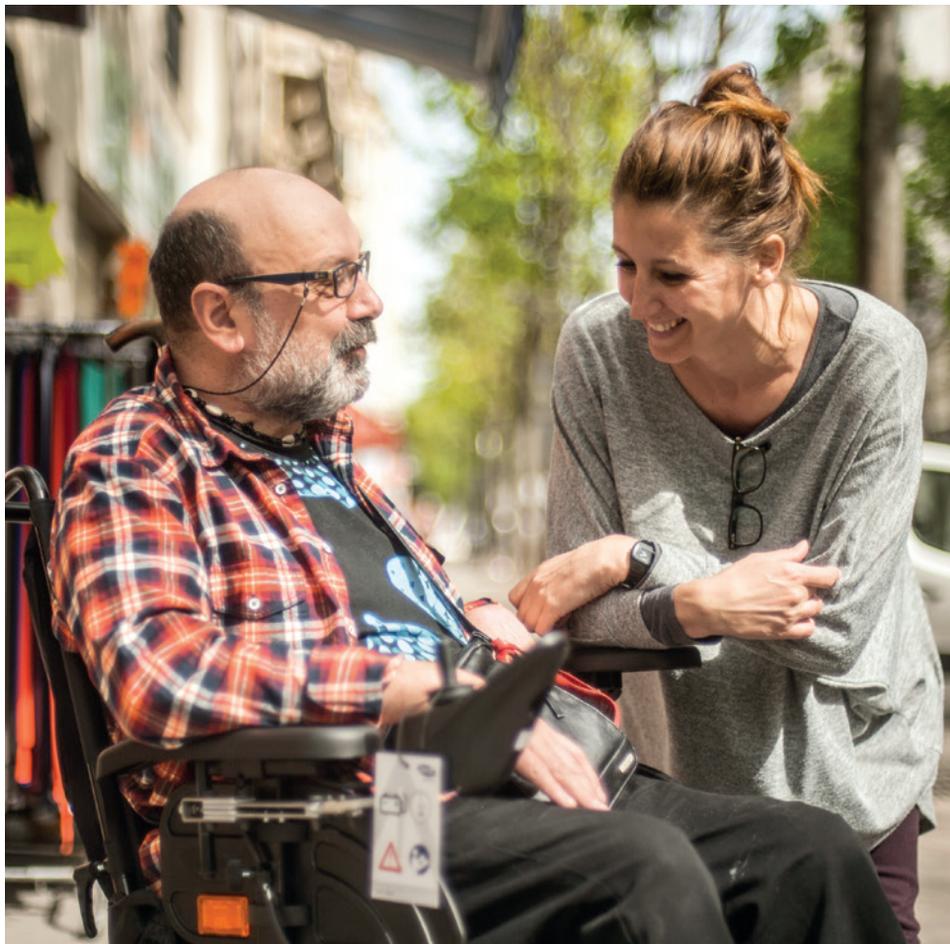




Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
(SAMSAH) - **Paris**

La Note Bleue



Bienvenue à vous !

L'équipe du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) *La Note Bleue* est heureuse de vous accueillir et s'engage à mettre tout en œuvre pour vous apporter un soutien adapté à vos besoins et faciliter votre quotidien.

Vous trouverez dans ce livret les informations qui vous permettront de mieux connaître l'organisation du SAMSAH et les modalités pratiques.

Nous vous invitons à le lire et à en parler avec votre entourage. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La direction



La vocation du SAMSAH est de permettre aux personnes accompagnées de retrouver la plus grande autonomie possible.

Le SAMSAH

Ouvert en 2008, le SAMSAH *La Note Bleue* prend en charge des personnes adultes âgées de dix-huit ans et plus, victimes de lésions cérébrales acquises, qui souhaitent rester à domicile et qui ont besoin d'un accompagnement thérapeutique et social durable.

Les bureaux administratifs sont situés dans le 12^e arrondissement de Paris, à proximité de la station de métro Reuilly-Diderot. Le SAMSAH partage les locaux avec le Centre d'Accueil de Jour Médicalisé du même nom.

La vocation du SAMSAH est de permettre aux personnes accompagnées de retrouver la plus grande autonomie possible. Pour cela, le service propose notamment :

- d'évaluer les besoins, les capacités et les attentes du bénéficiaire afin d'établir un projet de vie adapté,
- d'apporter une assistance dans tous les actes de la vie quotidienne (courses, ménage, confection des repas, gestion du budget...) en contribuant à mettre en place et à coordonner les aides techniques et humaines nécessaires,

- d'assurer la coordination des soins,
- de proposer un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert,
- de contribuer à maintenir ou développer les liens familiaux, sociaux ou professionnels afin de prévenir tout risque d'isolement ou de repli sur soi,
- d'apporter conseils et soutien dans les démarches administratives à accomplir,
- de proposer des actions de sensibilisation et de formation à l'ensemble des intervenants familiaux ou professionnels des personnes accueillies,
- de favoriser la mise en place de relais pour sécuriser l'avenir.

Le SAMSAH est agréé pour accueillir 15 personnes. Il est entièrement habilité à l'aide sociale : le financement du service est assuré pour la partie soins par l'Assurance Maladie, sous contrôle de l'ARS, et pour la partie fonctionnement, par le Conseil Départemental au titre de l'aide sociale.

L'admission

Le SAMSAH *La Note Bleue* est un établissement médico-social. Pour bénéficier d'une prise en charge, l'obtention d'une orientation en SAMSAH délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) est indispensable.

Vous devrez ensuite remplir un dossier d'admission à retirer auprès de nos services.

Votre dossier sera examiné par le chef de service, un travailleur social et le psychologue du SAMSAH. Un entretien de préadmission pourra vous être proposé ainsi qu'une visite à votre domicile. La commission d'admission de l'établissement prendra ensuite sa décision.

Si votre admission est acceptée, une rencontre à votre domicile avec tous les membres de l'équipe concernés par votre accompagnement (infirmier, tra-

vailleur social, ergothérapeute, aide médico-psychologique, psychomotricien, neuropsychologue...) sera organisée. Des professionnels référents seront nommés. Ils seront vos interlocuteurs privilégiés, ceux de votre famille ou tuteur, ainsi que de tout partenaire éventuel.

L'équipe se donne trois mois pour effectuer une évaluation globale de vos potentiels, de vos besoins et de vos attentes. Une cartographie des intervenants sera réalisée pour mieux identifier l'ensemble des personnes qui sont en relation avec vous et participent de près ou de loin à votre projet de vie. Au terme de ces trois mois d'évaluation, un Document Individuel de Prise en Charge (DIPEC) définissant les grands axes d'intervention du SAMSAH à vos côtés vous sera proposé pour signature. Il rendra définitive votre admission.



L'équipe effectuera une évaluation globale de vos potentiels, de vos besoins et de vos attentes.

L'équipe pluridisciplinaire et le travail en réseau

Afin de vous accompagner dans votre projet de vie, le SAMSAH dispose d'une équipe pluridisciplinaire qui assure une prise en charge tout au long de l'année. Elle est composée de professionnels :

- **administratifs** : directeur, responsable de site et assistant de direction ;
- **socio-éducatifs** : éducateur spécialisé, aide médico-psychologique, conseiller en économie sociale et familiale, assistant social ;
- **thérapeutiques** : neuropsychologue, ergothérapeute, psychomotricien ;
- **médicaux** : médecin physique et réadaptation, infirmier ;
- **logistiques** : agent de maintenance.

Le regard pluridisciplinaire est l'une des clés de votre accompagnement.

Le SAMSAH est par ailleurs inscrit dans la filière de prise en charge des traumatisés crâniens en Île-de-France. Il a des liens avec le Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien (CRFTC) et des structures médicales et médico-sociales d'Île-de-France recevant des personnes

cérébrolésées (parmi lesquelles des hôpitaux, des Unités d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle (UEROS), des foyers d'hébergement, des centres de médecine physique et de réadaptation...).

Une convention de partenariat a été passée avec l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens (AFTC) Île-de-France / Paris.

Des coopérations sont établies avec les associations locales concernées par les personnes en situation de handicap et qui souhaitent les intégrer dans leurs activités ou organiser pour elles des programmes spécifiques. Des accords ont été conclus pour l'accès aux activités de loisirs, sportives ou culturelles qui s'y pratiquent.

Plus largement, la SAMSAH s'efforce de multiplier tout contact ou partenariat susceptible d'aider à la socialisation et à l'ouverture sur l'extérieur.

Un accompagnement sur mesure

À vos côtés jour après jour, notre objectif est de faciliter votre quotidien, de vous apporter écoute et conseils et de vous donner accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Respectueux de vos envies et de votre rythme de vie, nous avons à cœur de vous placer au centre du dispositif et vous offrons la possibilité d'être co-auteur de votre parcours.

Dans les six mois suivant votre admission, un premier Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) est rédigé par l'équipe du SAMSAH afin de formaliser votre projet de vie et votre programme d'accompagnement. Il tient compte :

- de vos attentes,
- des observations recueillies auprès de votre entourage,
- de vos aptitudes et difficultés identifiées,
- des évaluations réalisées.

Sont établies des priorités d'action, avec des échéances à court, moyen et long terme. Ce PAP fera l'objet d'évaluations régulières tenant compte de l'évolution de vos besoins. Il sera réadapté chaque fois que nécessaire en concertation avec vous et votre famille.

La périodicité des interventions et les heures de présence dépendent du programme défini avec vous.

Les professionnels se déplacent à votre domicile et peuvent vous accompagner à l'extérieur, dans vos démarches, selon les besoins définis (rendez-vous administratifs, médicaux, participation à des activités de loisirs). Des rendez-vous sur le site de *La Note Bleue* sont également possibles. Tous les mois, le service propose des temps collectifs (sorties, repas, visites culturelles...) animés et encadrés par les professionnels. Un véhicule adapté de sept places est à disposition pour les sorties. Des temps institutionnels sont prévus le mercredi matin et le vendredi matin pour les réunions de service, la rédaction des PAP, l'analyse des pratiques, la rencontre des partenaires extérieurs... Des séjours adaptés de cinq jours sont proposés une fois par an aux personnes qui le souhaitent. Très appréciés, ils permettent de découvrir de nouvelles expériences et favorisent la socialisation.

À votre écoute

Le service administratif est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Une permanence téléphonique est assurée le dimanche de 10h à 18h.

En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **Conseil de la Vie Sociale** (CVS) qui est composé de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées sur le tableau prévu à cet effet).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos droits, à une personne qualifiée. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

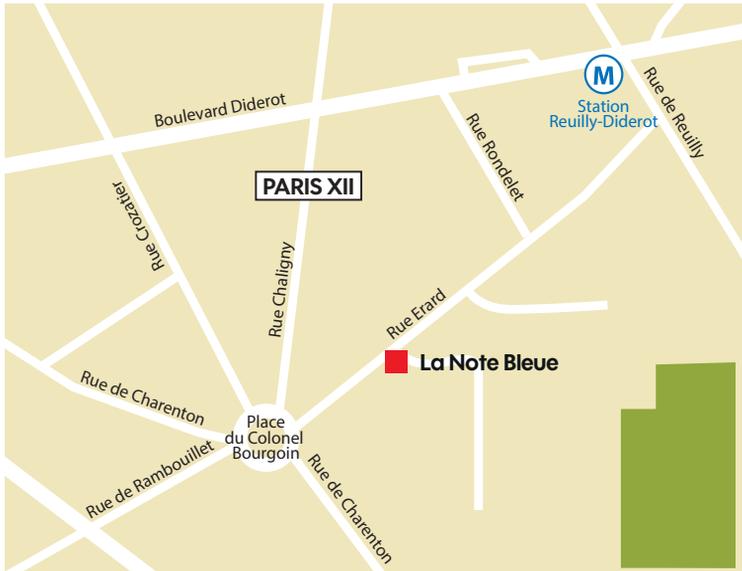
Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Votre dossier médical est protégé par le secret médical.

Accès à vos données personnelles informatisées

- Vos données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de vos données nominatives.
- Vous avez le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui vous concernent sur demande adressée aux personnels habilités.





Décembre 2016. Crédit photo: Thomas Gogny. Réalisation: tand'M.

Moyens d'accès : métro : lignes 1 et 8, station « Reuilly-Diderot ».
Bus : lignes 46 ou 57, arrêt « Reuilly-Diderot ».

La Note Bleue
Service d'Accompagnement Médico-Social
pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
10, rue Erard – 75012 Paris
Téléphone : 01 53 44 70 35 – Fax : 01 53 44 78 05
Courriel : samsahlanotebleue@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

Le SAMSAH *La Note Bleue* est géré par la Fondation Partage et Vie. Anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, la Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique et poursuit un but d'intérêt général. Son objet est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 300 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org